APADIME

RAPPORT DE CAPITALISATION DU PROJET

Réseau de défenseurs environnementaux luttant contre la criminalité environnementale transnationale dans les forêts du Bassin du Congo

Cameroun · Gabon · RDC

(Régions de l'Est, du Sud et du Littoral)

Période : Juillet 2024 – Juillet 2026 (2 ans)

« Soit on tombe ensemble, soit on se sauve ensemble. »

Douala, Cameroun — Juillet 2026

Sommaire

Liste des Abréviations 3

1. Introduction : Contexte, Menaces et Enjeux 4

2. Présentation du Projet 5

3. Gouvernance, Partenariats et Coordination 8

4. Analyse Sociale, Démographique et Intersectionnelle 9

5. Résultats, Indicateurs et Impact 12

6. Observatoire Régional Communautaire 14

7. Composante AGR : Financement et Exécution 17

8. Risques, Difficultés et Bonnes Pratiques 19

9. Leçons Apprises 21

10. Recommandations et Perspectives Stratégiques 22

11. Conclusion 24

12. Références 25

Liste des Abréviations

APADIME — Action pour la Protection en Afrique des Déplacés Internes et Migrants Environnementaux

AGR — Activités Génératrices de Revenus

CDH — Commission des Droits de l'Homme du Cameroun

FCFA — Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale

FEF — Fonds Équipe France (Institut Français)

GI-TOC — Global Initiative Against Transnational Organized Crime

GIC — Groupe d'Initiative Commune

LAIB-LCF — Lutte Anti-braconnage et Contre le Commerce Illégal de la Faune

MINEPDED — Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable

MINFOF — Ministère des Forêts et de la Faune

ODD — Objectifs de Développement Durable

PFNL — Produits Forestiers Non Ligneux

1. Introduction : Contexte du Bassin du Congo, Menaces et Enjeux

Le Bassin du Congo, abritant la deuxième plus grande forêt tropicale au monde avec environ 230 millions d'hectares de forêts, est un puits de carbone vital pour la régulation du climat planétaire. Ce poumon de la planète, situé après l'Amazonie, constitue l'habitat terrestre le plus riche en biodiversité et abrite près d'un million de peuples autochtones [1]. Les pays concernés incluent la République Démocratique du Congo, le Gabon, le Congo-Brazzaville, le Cameroun, la Guinée Équatoriale et la République Centrafricaine.

Cependant, cet écosystème stratégique fait face à des menaces croissantes liées à la criminalité environnementale transnationale, identifiée comme la première forme de crime organisé au monde [2]. Au Cameroun, les régions forestières stratégiques de l'Est, du Sud et du Littoral concentrent d'importantes forêts naturelles, mais subissent de fortes pertes liées aux pressions extractives, agricoles et commerciales.

Les données du Global Forest Watch révèlent une situation préoccupante. L'Est conserve 10,0 millions d'hectares de forêts (92% du territoire) mais a perdu 57 000 hectares en 2025. Le Sud dispose de 4,4 millions d'hectares (93% du territoire) avec une perte de 26 000 hectares. Le Littoral, bien que plus restreint avec 1,6 million d'hectares (82% du territoire), affiche une perte de 17 000 hectares et présente des enjeux critiques liés aux chaînes commerciales et aux infrastructures d'accès. Plus le territoire forestier est vaste ou connecté aux marchés, plus la veille communautaire doit être structurée [3].

Les menaces varient selon les régions. À l'Est, l'exploitation illégale prend la forme de concessions non permanentes et de fraude documentaire, accompagnée d'un braconnage intense lié aux zones frontalières et à la circulation de produits fauniques. Au Sud, le défi réside dans le bois commercial, la conversion locale et la pression sur la faune protégée du paysage du Dja, associée à des pressions minières et à la fragmentation des infrastructures. Dans le Littoral, la situation est particulièrement critique : les coupes persistantes dans la forêt d'Ebo, les routes forestières, le braconnage de faune menacée (gorilles, éléphants, chimpanzés) et une route d'environ 40 km récemment signalée constituent des risques majeurs pour la traçabilité et la gouvernance foncière [4].

Face à ces défis structurels et aux vulnérabilités socio-économiques des populations locales qui dépendent des ressources forestières pour leurs revenus de subsistance, le projet apporte une solution communautaire, sociale et territoriale pour renforcer la gouvernance forestière et la protection de la biodiversité. Ce projet s'inscrit dans un contexte où la protection de la

forêt doit être conçue non seulement comme un impératif écologique, mais comme une stratégie simultanée de sécurité communautaire, d'égalité de genre et de justice sociale.

2. Présentation du Projet FEF : Réseau des défenseurs environnementaux luttant contre la criminalité environnementale transnationale dans les forêts du Bassin du Congo.

2.1 Identification du projet

L'APADIME est l'organisation de mise en œuvre au Cameroun et intervient dans les régions de l'Est, du Sud et du Littoral.

Paramètre	Détails
Période	Juillet 2024 – Juillet 2026 (2 ans)
Bailleurs	Ministère de l'Europe et des affaires Etrangères / Ambassade de France / Institut Français / GI-TOC
Partenaires régionaux	APEM (Gabon) et IVINDO (Congo)
Partenaires institutionnels	MINEPDED, MINFOF / Commission des Droits de l'Homme du Cameroun, autorités locales.
Coordonnatrice Cameroun	Ewoulé Lobé Estelle
ODD ciblés	5 (Égalité de genre), 10 (Inégalités réduites), 15 (Vie terrestre)

2.2 Objectifs du projet

L'objectif global du projet est de mettre en place un réseau de 30 défenseurs de l'environnement (avec 40% de femmes) et un observatoire de suivi des crimes environnementaux dans les trois régions ciblées du Cameroun tout en organisant la résilience économique des communautés.

Obj.	Description
OS1	Renforcer les capacités des communautés locales à lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles et le braconnage
OS2	Mise en place de l'observatoire communautaire
OS3	Renforcer la résilience économique des communautés par l'attribution de micro-subventions (agriculture, élevage, écotourisme, agroforesterie)

2.3 Théorie du changement

La théorie du changement du projet repose sur une hypothèse claire : des leaders communautaires formés, organisés en réseau, dotés de ressources économiques et d'un appui technique continu, sont capables d'assurer une surveillance efficace, une dénonciation des crimes environnementaux et une prévention durable de l'exploitation illégale.

Niveau	Description
Impact attendu	Environnement mieux protégé au Cameroun, réduction significative des crimes environnementaux dans les trois régions
Hypothèse centrale	Leaders formés + organisés en réseau + ressources économiques + appui technique → surveillance, dénonciation , prévention efficaces , action en justice.

2.4 Les 8 axes stratégiques

Le projet s'est articulé autour de 8 axes stratégiques visant à connecter les défenseurs environnementaux aux réseaux locaux, nationaux et régionaux. Ces axes, validés par la Stratégie du projet par APADIME, répondent aux objectifs de connexions inter-réseaux, de partenariats avec les ONG, journalistes et décideurs, et de visibilité et reconnaissance des défenseurs dans un écosystème plus large.

Axe	Stratégie	Objectif principal
1	Réunions & Focus Groups communautaires	Faire émerger la parole locale
2	Renforcement des capacités	Former les leaders communautaires
3	Structuration des réseaux	Organiser la mobilisation locale
4	Réseautage et partenariats	Connecter les défenseurs à l'écosystème national
5	Veille citoyenne	Suivre et documenter les crimes environnementaux
6	Communication et plaidoyer	Donner de la voix et influencer les politiques
7	Genre et inclusion	Assurer l'équité et la participation des femmes
8	Retour communautaire & appropriation	Renforcer l'appropriation et la redevabilité locale

3. Gouvernance, Partenariats et Coordination

La gouvernance du projet contre la criminalité environnementale repose sur un dispositif multi-niveaux impliquant des acteurs locaux, nationaux et internationaux.

3.1 Dispositif de gouvernance

Instance	Composition	Rôle
Comité de pilotage	Bailleurs, partenaires institutionnels, coordination APADIME	Supervision stratégique, 4 réunions organisées
Coordination interne	Équipe APADIME Cameroun	Pilotage opérationnel quotidien
Partenaires régionaux	APEM (Gabon) et IVINDO (Congo)	Articulation transfrontalière des réseaux
Accompagnement GI-TOC	Global Initiative Against Transnational Organized Crime Afrique Centrale	Formation sur enquêtes et sécurité (février 2025)
Appui diplomatique	Ambassade de France	Soutien politique et rayonnement international

3.2 Partenaires institutionnels et rayonnement

A travers le projet, APADIME a obtenu l'accord de partenariat du MINFOF (Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun), un partenariat avec le MINEPDED (Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable) et l'appui de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun. Le rayonnement international du projet s'est concrétisé à Paris (avril 2025), Nice (juin 2025) et Libreville (juillet 2025).

4. Analyse Sociale, Démographique et Intersectionnelle des Bénéficiaires

La capitalisation du projet ne porte pas seulement sur les activités réalisées, mais sur la structure sociale du réseau, sa capacité d'alerte, ses perspectives générationnelles et l'implication du genre.

4.1 Base territoriale et ancrage local

Le réseau APADIME compte 33 bénéficiaires directs avec une répartition relativement équilibrée, mais une concentration légère dans l'Est. Le réseau dispose d'une base territoriale utile pour la veille communautaire, bien que son efficacité dépende de son extension progressive.

Région	Bénéf.	Part	Département(s) clé(s)
Est	13	39,4 %	Haut-Nyong, Mindourou
Littoral	10	30,3 %	Nkam, Yabassi
Sud	10	30,3 %	Dja et Lobo, Sangmélima / Djoum

Le réseau s'appuie sur un fort ancrage villageois. À l'Est, les bénéficiaires sont concentrés autour de Dioulà et Nkoul. Dans le Littoral, ils couvrent plusieurs localités (Nkokom, Nkongmalang, Ndoc Njemin, Ndog Koko, Bandem, Bonaba-Banya II), favorisant une dispersion utile. Au Sud, ils sont ancrés à Pkwalla, Koum, Bidjom/Mang et Djoum. Cet ancrage villageois facilite l'alerte précoce, mais le réseau devra s'étendre vers d'autres corridors forestiers pour suivre des réseaux illégaux mobiles.

4.2 Ancrage organisationnel

Les 33 bénéficiaires appartiennent à des organisations communautaires diversifiées, ce qui signifie que le réseau est déjà socialement enraciné. Cette structuration sociale s'est faite à travers l'accompagnement de l'APADIME pour donner plus de voix aux communautés. Plus de 8 familles organisationnelles forment la base sociale du réseau : associations environnementales, GIC, comités locaux et organisations de développement. Ces organisations jouent un rôle de veille communautaire, de médiation avec les autorités locales et d'accompagnement des alternatives économiques durables. Cette diversité est un atout, mais elle nécessite des protocoles communs de documentation, de sécurité, de partage d'information et de plaidoyer.

4.3 Analyse de genre : les coûts invisibles pour les femmes

La participation féminine est réelle dans le réseau (39,4%), mais demeure inférieure à celle des hommes, conséquence d'un système patriarcal ancré dans nos coutumes.

Région	Femmes	Hommes	Part femmes
Est	6	7	46,2 %
Littoral	3	7	30,0 %
Sud	4	6	40,0 %
Total	13	20	39,4 %

La dégradation forestière ne se traduit pas seulement par une perte écologique ; elle fragilise aussi les activités féminines liées aux produits forestiers non ligneux (PFNL), à l'alimentation, aux soins et aux revenus de proximité. Les femmes subissent trois types de coûts invisibles :

Menace	Coût invisible	Réponse nécessaire
Dégradation forestière	Perte d'accès aux PFNL, baisse des revenus, temps de collecte plus long	Appuyer les filières PFNL durables
Sous-représentation décisionnelle	Femmes affectées mais moins visibles dans les espaces formels	Fixer des objectifs de participation
Insécurité des défenseuses	Dénonciations exposant à stigmatisation et représailles	Protocoles de confidentialité, espaces sûrs

4.4 Profil démographique et relève générationnelle

Le réseau est présenté comme un réseau adulte, disposant d'une forte autorité sociale mais d'une relève jeunesse en construction.

Indicateur	Valeur
Âges renseignés	30
Jeunes de 25–34 ans	3 (10,0 %)
Âge moyen des bénéficiaires	46,6 ans
Part des 35–44 ans	40,0 %
Part des 45–54 ans	26,7 %
Moins de 25 ans	0

Par région, les jeunes de 25–34 ans sont répartis comme suit : Est = 1, Littoral = 0, Sud = 2. Aucun jeune de moins de 25 ans n'a été recensé. Dans le Littoral, aucun jeune n'a été recensé, malgré les enjeux critiques d'Ebo et des chaînes commerciales. La relève doit devenir un axe explicite en intégrant davantage de jeunes comme relais numériques, observateurs communautaires, cartographes participatifs et sentinelles locales.

4.5 Analyse intersectionnelle

L'exploitation illégale et le braconnage n'affectent pas tous les bénéficiaires de la même façon : les vulnérabilités se croisent selon le genre, l'âge, le territoire et la dépendance économique aux ressources forestières.

Dimension	Impact social principal	Implication pour le projet
Genre / visibilité	Femmes moins représentées mais très dépendantes des ressources	Renforcer participation et filières PFNL
Âge / relève	Adultes dominants, jeunes faiblement représentés	Intégrer les jeunes comme relais
Territoire / exposition	Villages proches des zones exposées	Points focaux locaux, procédures communes
Économie / dépendance	Dépendance aux revenus forestiers, dénonciation compliquée	Associer lutte environnementale et alternatives

5. Résultats, Indicateurs et Impact

5.1 Indicateurs de résultats clés

Le projet a atteint ses principaux indicateurs au cours de la période 2024-2026.

Indicateur	Résultat	Statut
Réseau de leaders (cible : 30, 40% femmes)	33 bénéficiaires, 39,4% de femmes	Atteint
Réseaux locaux structurés	3 réseaux (Est, Sud, Littoral)	Atteint
Blogueurs/journalistes formés	20	Atteint
Leaders formés sur droits et régime forestier	23 (90–93% participation)	Atteint
Contrats AGR signés	9	Atteint
Compréhension ateliers gestion de projets	100% (7/7)	Atteint
Satisfaction mini-ateliers AGR	98%	Atteint
Partenariat MINFOF	Oui	Atteint
Partenariats MINEPDED / CDH	Oui	Atteint
Réunions du comité de pilotage	4	Atteint
Rayonnement international	3 événements	Atteint

5.2 Cinq priorités opérationnelles pour le futur

Pour transformer les 33 bénéficiaires directs en un dispositif territorial efficace, le réseau doit combiner veille locale, inclusion, sécurité et solutions économiques.

1. Structurer la veille communautaire. Former des points focaux par village, harmoniser les fiches d'alerte et documenter les cas d'exploitation illégale ou de braconnage.

2. Renforcer l'approche genre. Fixer un seuil de participation féminine, créer des espaces de parole sécurisés et intégrer les usages féminins de la forêt.

3. Préparer la relève générationnelle. Impliquer davantage de jeunes dans la cartographie communautaire, la veille numérique et la sensibilisation de proximité.

4. Sécuriser les défenseurs. Mettre en place des règles de confidentialité, une chaîne d'escalade des alertes et des protocoles sensibles au genre.

5. Relier protection et revenus durables. Appuyer l'écotourisme, les PFNL, l'agriculture durable, la pisciculture et les microentreprises (avec un suivi de proximité de la part d'APADIME).

5.3 Adaptation régionale des actions

Région	Priorité stratégique	Axes d'intervention
Est	Surveillance de vastes espaces	Points focaux, fiches d'alerte, coordination frontalière
Sud	Droits communautaires et contrôle local	Médiation, cartographie participative, paysage du Dja
Littoral	Traçabilité et gouvernance foncière	Chaînes commerciales, protection d'Ebo

6. Observatoire Régional Communautaire

6.1 Introduction

Le présent projet a visé à établir un réseau de défenseurs de l'environnement au sein du Bassin du Congo, structuré autour d'un observatoire communautaire. L'objectif principal est de permettre une réponse collective et coordonnée aux défis environnementaux croissants, tout en fournissant des informations de haute qualité sur la criminalité environnementale et les violations des droits humains qui y sont liées. Cet observatoire sera mis en place de manière progressive, en capitalisant sur les acquis des initiatives existantes et en renforçant les capacités locales.

6.2 Objectifs Spécifiques

- **Mise en place progressive d'un observatoire communautaire sous-régional :** développer et structurer un mécanisme de veille et d'alerte pour la lutte contre la criminalité environnementale et la violation des droits dans le Bassin du Congo. Intenter des actions en justice pour le droit à réparation des communautés.
- **Renforcement des capacités des défenseurs de l'environnement :** former et équiper les associations partenaires pour la collecte et la remontée d'informations fiables.
- **Coordination et échange d'informations :** établir des processus clairs pour la coordination des actions et l'échange d'informations entre les membres de l'observatoire et les autorités compétentes.
- **Réduction des risques sécuritaires :** mettre en œuvre des stratégies de protection pour les défenseurs de l'environnement engagés dans la collecte d'informations sensibles.

6.3 Méthodologie et Approche Progressive

La mise en œuvre de cet observatoire s'appuie sur une approche progressive, en plusieurs étapes clés.

Phase 1 — Structuration et Documentation Initiale. Un document de méthodologie détaillé a été élaboré. Ce document définit les rôles et responsabilités des membres de l'observatoire, les processus d'échange d'informations, les stratégies de réduction des risques sécuritaires pour les défenseurs, ainsi que les livrables attendus. Ce cadre méthodologique est essentiel pour guider les actions de l'observatoire et assurer une cohérence dans son fonctionnement.

Phase 2 — Sensibilisation et Diffusion d'Outils. Un livret blanc de soutien aux défenseurs de l'environnement a été conçu et diffusé dans les trois pays d'intervention du projet. Cet outil vise à informer et à outiller les communautés sur leurs droits et les mécanismes de protection disponibles, renforçant ainsi leur capacité à agir en tant que sentinelles environnementales.

Phase 3 — Structuration Locale et Collecte d'Informations. Au Cameroun, l'APADIME a joué un rôle crucial en structurant légalement les leaders communautaires en associations locales (au nombre de huit). Cette démarche a permis d'officialiser leur rôle et de faciliter leur intégration dans le réseau de l'observatoire. La remontée d'informations s'effectue principalement par voie téléphonique ou via des groupes WhatsApp, complétée par des fiches de remontée déposées dans les communautés. Conscients du défi lié au faible niveau scolaire et à la rédaction en français, des efforts sont déployés pour simplifier les processus et offrir un soutien adapté.

Sécurisation des échanges d'informations et limites de WhatsApp. La communication avec les leaders et les communautés se fait via WhatsApp qui, bien que pratique et largement adopté, présente des vulnérabilités en termes de sécurité et de confidentialité des informations, particulièrement pour des données sensibles liées à la criminalité environnementale. Pour l'avenir, la nécessité s'impose de sécuriser davantage les échanges avec les leaders pour protéger les informateurs et garantir l'intégrité des données. Des alternatives ou des protocoles renforcés pour l'utilisation de WhatsApp devraient être envisagés pour minimiser les risques associés à cette plateforme.

6.4 Intervention et Suivi des Cas

Au cours des deux premières années du projet, plusieurs cas majeurs de criminalité environnementale ont été identifiés. Le tableau ci-dessous présente un aperçu des incidents notables.

Date	Localité / Région	Information
25 sept. – 8 oct. 2024	Avebe (Sud)	Stationnement de trois camions transportant des billes de bois, immobilisés suite à l'intervention des services des Eaux et Forêts.
Février–Mars 2026	Dioula (Est)	Un camion transportant du bois illicite a failli causer un accident grave impliquant une leader d'APADIME.
Juin 2026	Mindourou (Est)	Un leader a signalé un trafic de pointes d'ivoire, entraînant la saisie d'armes par les forces de maintien de l'ordre.
Juin 2026	Ndokoko (Littoral)	Un leader communautaire a dénoncé des activités de sciage sauvage, entraînant une destruction significative du couvert

Date	Localité / Région	Information
		forestier, sans intervention notable des autorités malgré leur information.

Un exemple notable est l'enquête menée par l'APADIME sur le trafic illicite de bois dans le corridor Dja–Mivoul–Ntam, une zone stratégique du TRIDOM (Dja-Odzala-Minkébé) à la frontière Cameroun-Congo-Gabon. Ce cas a démontré l'efficacité du réseau en place pour déclencher des investigations approfondies. Des défis logistiques ont été rencontrés nécessitant d'améliorer les moyens de déplacement et d'accès aux zones reculées. En revanche, dans la région de l'Est, grâce aux formations dispensées, le point focal a pu rapidement alerter les autorités compétentes, facilitant ainsi une réparation rapide et efficace des dommages environnementaux. Trois enquêtes globales ont été menées dans les pays partenaires, démontrant la volonté des associations d'engager des actions pertinentes pour contrer le crime environnemental au sein des communautés.

6.5 Conclusion

La mise en place de cet observatoire est un processus dynamique et évolutif. Les succès initiaux, combinés aux leçons apprises des défis rencontrés, permettront d'affiner continuellement la méthodologie et les stratégies d'intervention. L'engagement des associations porteuses et des leaders communautaires est fondamental pour la pérennité et l'efficacité de cet observatoire dans la protection de l'environnement et des droits humains dans le Bassin du Congo.

7. Composante AGR : Analyse Croisée du Financement et de l'Exécution

La composante "Activités Génératrices de Revenus" (AGR) vise à renforcer la résilience des peuples autochtones et des communautés locales par l'octroi de micro-subventions, réduisant ainsi les incitations économiques à participer aux activités illicites liées aux ressources naturelles. L'analyse croisée des documents (AGRFINAL, fiches de sélection PDF et contrats) met en évidence un portefeuille de 9 projets sélectionnés (3 par zone).

7.1 Synthèse budgétaire globale

Le montant disponible s'élevait à 17 684 500 FCFA, une tournée communautaire a été effectué pour mieux expliquer aux communautés l'appel et les attentes liées à la mise en œuvre de ces AGR .

7.2 Portefeuille consolidé et répartition sectorielle

Le portefeuille couvre principalement des activités d'agriculture durable, d'agroforesterie, d'élevage, de pisciculture, d'apiculture et d'écotourisme vert, tous accompagné par APADIME.

Zone	Bénéficiaire	Activité	Montant	Part
Yabassi	EPAD	Cacao, plantain, manioc (4 ha)	1 414 000 FCFA	8,0 %
Yabassi	Mayoungou Malon	Élevage poulets/hannetons	1 195 000 FCFA	6,8 %
Yabassi	Génération verte et solidaire	Plantain (1,5 ha)	912 000 FCFA	5,2 %
Mindourou/Est	Fils et Filles de Dioula-Djaposten	Cacao, plantain, maïs, manioc (4,5 ha)	1 585 000 FCFA	9,0 %
Mindourou/Est	GIC/Zienga Mobo	Porcs, poulets et miel	1 277 000 FCFA	7,2 %
Mindourou/Est	Écotourisme / Epoh Abia James	Rénovation 4 cases, solaire, toilette	3 534 000 FCFA	20,0 %
Sangmélima/Sud	Comité de Développement à la base	Plantain, manioc, pisciculture	957 500 FCFA	5,4 %
Sangmélima/Sud	Comité de Développement de Koum Esse	Cacao et hévéa (1,5 ha)	1 145 000 FCFA	6,5 %
Sangmélima/Sud	NAADEV	Champ-école agroforestier (4 ha)	5 665 000 FCFA	32,0 %

Répartition budgétaire par zone : la zone de Sangmélima/Sud concentre 43,9 % du portefeuille contractuel, portée par le projet structurant de champ-école agroforestier (NAADEV). Mindourou/Est suit avec 36,2 %, combinant des projets productifs et le projet écotouristique. Yabassi représente 19,9 %, avec une distribution plus homogène entre ses trois bénéficiaires.

8. Défis et Bonnes Pratiques

8.1 Difficultés rencontrées

La mise en œuvre du projet a été fortement affectée par les contraintes logistiques liées à l'accès aux zones d'intervention, notamment Yabassi (région du Littoral) et les localités de la région de l'Est. Plusieurs villages ne sont accessibles que par des pistes en terre, souvent impraticables pendant la saison des pluies en raison des bourbiers, des inondations ou de la dégradation des routes. Certains déplacements ont nécessité le recours à des motos pour les derniers kilomètres, ainsi qu'à des dépenses supplémentaires en carburant. Malgré ces défis logistiques, les activités prévues ont pu être réalisées grâce à la flexibilité de l'équipe, à l'engagement des partenaires locaux et à une planification adaptée aux réalités des zones d'intervention.

Afin de limiter les risques susceptibles de compromettre la réussite des Activités Génératrices de Revenus (AGR), l'APADIME a mis en place un accompagnement technique et financier renforcé, allant au-delà de son rôle initial de coordination. Cet accompagnement a notamment consisté à:

- Assurer un suivi budgétaire régulier afin de garantir une utilisation conforme des ressources ;
- Apporter un appui dans la planification financière et la justification des dépenses ;
- Accompagner les organisations dans la gestion administrative ;
- Fournir un appui opérationnel pour résoudre les difficultés de trésorerie susceptibles de retarder la mise en œuvre des activités.

8.2 Bonnes pratiques identifiées

Bonne pratique	Description
Leaders relais à effet multiplicateur	Les bénéficiaires formés diffusent les connaissances au sein de leurs communautés
Appropriation communautaire comme levier clé	L'implication des chefs et autorités locales garantit la pérennité
Approche genrée (40% femmes)	L'inclusion des femmes enrichit la veille et la résilience communautaire
Résilience face aux défis administratifs	Dialogue et accompagnement diplomatique résolus avec MINFOF
Formats courts et pratiques	Mini-ateliers AGR à 98% de satisfaction grâce à des formats adaptés

9. Leçons Apprises

La capitalisation du projet a permis d'identifier plusieurs leçons fondamentales pour la pérennité de l'action.

La pertinence du maillage local est confirmée : l'ancrage villageois est le meilleur garant de l'alerte précoce, car les communautés locales sont les premières touchées par la dégradation forestière. L'articulation entre les organisations locales (ADHPID, GIC, etc.) et le réseau APADIME crée une "architecture de la vigilance" qui transforme les observations locales en preuves exploitables pour le plaidoyer national et régional.

L'indispensable approche intersectionnelle est démontrée : la lutte environnementale ne peut réussir si elle ignore les dynamiques de genre (dépendance des femmes aux PFNL), les enjeux générationnels (sous-représentation des jeunes) et les enjeux économiques (dépendance des communautés aux revenus forestiers illicites).

L'importance de la diversification économique est établie : pour réduire la complicité passive des populations locales dans l'exploitation illégale, il faut proposer des alternatives économiques crédibles et durables, articulées avec la protection de l'environnement. Le portefeuille de 9 AGR diversifié confirme que l'amélioration des revenus licites peut réduire les incitations économiques à participer aux activités illicites.

La résilience institutionnelle est un facteur clé : les tensions avec les autorités peuvent être résolues par le dialogue et l'accompagnement diplomatique, mais nécessitent un investissement continu dans la confiance et la transparence.

10. Recommandations et Perspectives Stratégiques

10.1 Recommandations opérationnelles immédiates

#	Recommandation	Axe
1	Institutionnaliser les protocoles communs : harmoniser les procédures de documentation, sécurité et partage d'information	Gouvernance
2	Investir dans la relève générationnelle : programmes de recrutement et formation des jeunes	Jeunesse
3	Intégrer transversalement le genre : quotas de participation féminine	Genre
4	Développer des filières économiques alternatives : écotourisme, PFNL, agriculture durable	Résilience éco.
5	Étendre la couverture géographique vers de nouveaux corridors forestiers	Extension

10.2 Recommandations méthodologiques

La capitalisation identifie plusieurs améliorations méthodologiques : l'adoption d'un lexique forestier simplifié pour les formations, la systématisation des visites de terrain, la généralisation des formats courts et pratiques, la production de fiches pratiques de dénonciation, le maintien du comité de pilotage au-delà du projet, l'extension de l'observatoire vers d'autres zones forestières stratégiques, le renforcement de la sécurité sur le terrain, et la poursuite de la visibilité internationale.

Spécifiquement pour la composante AGR, il est recommandé de :

- Renforcer le coaching comptable et l'accompagnement pour les associations locales.

10.3 Perspectives stratégiques

Le résultat attendu pour la phase suivante est la constitution d'un réseau capable de produire des alertes fiables, protéger ses membres, inclure les femmes et les jeunes, et soutenir des alternatives économiques locales. La capitalisation confirme que le projet FEF constitue une base pertinente pour relier surveillance environnementale, justice sociale, droits communautaires et lutte contre la criminalité environnementale transfrontalière.

11. Conclusion

La mise en œuvre du projet porté par APADIME a démontré qu'une réponse sociale, et pas seulement écologique, est essentielle pour lutter contre la criminalité environnementale dans le Bassin du Congo. Avec 33 bénéficiaires directs socialement enracinés dans trois régions stratégiques, un dispositif de gouvernance multi-niveaux impliquant des acteurs locaux, nationaux et internationaux, et une approche intersectionnelle qui reconnaît les coûts invisibles de la dégradation forestière sur les femmes, les jeunes et les communautés dépendantes des ressources, APADIME a posé les bases d'un modèle de résilience territoriale.

La capitalisation du projet révèle que la protection de la forêt dans le Bassin du Congo est un enjeu de sécurité communautaire, de justice sociale et de dignité humaine. Les cinq priorités opérationnelles identifiées — structurer la veille, renforcer le genre, préparer la relève, sécuriser les défenseurs et relier protection et revenus durables — constituent la feuille de route pour la pérennisation du réseau.

> *« Soit on tombe ensemble, soit on se sauve ensemble. »*

En renforçant l'ancrage communautaire, en intégrant les femmes et les jeunes, et en proposant des alternatives économiques diversifiées (AGR), APADIME offre un modèle de résilience territoriale indispensable à la préservation de l'un des poumons de la planète.

12. Références

[1] Global Forest Watch, Données forestières régionales Est, Sud et Littoral, Cameroun, 2025

[2] Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), « New Network to Combat Transnational Environmental Crime in the Congo Basin », 2025.

[3] Fondation pour la Recherche Stratégique, « Lutte contre la criminalité environnementale dans le Bassin du Congo : enjeux stratégiques majeurs pour le Gabon », 2025.

[4] Mongabay, « Une riposte sévère et concertée requise pour les crimes environnementaux en Afrique », 2024.

[5] African Wildlife Foundation, Rapport sur le paysage du Dja, Cameroun, 2025

[6] Stratégie nationale camerounaise LAIB-LCF 2020-2030.

[7] Analyse Sociale, Démographique et Intersectionnelle des Bénéficiaires Directs APADIME, 2024-2026.

[8] Stratégie FEF APADIME – Tableau synthétique des 8 axes du projet, Institut Français.

[9] Rapport d'analyse croisée du financement APADIME des activités génératrices de revenus, 2026.

[10] Rapports techniques APADIME 2024-2026.

Document préparé par APADIME
Douala, Cameroun — Juillet 2026

Nos Partenaires

Douala, Cameroun

+237 696 85 77 58 · +33 6 30 31 93 94

LinkedIn / Facebook : apadime

apadime2011@gmail.com